



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 juillet 2004  
Français  
Original: anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu une note verbale de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies en date du 2 juillet 2004, indiquant que M. Konstantin K. Dolgov avait été nommé représentant adjoint de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

---

